

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19927**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention Droit des affaires Spécialités Droit des affaires et fiscalité

Nouvel intitulé : Mention Droit fiscal

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1	Président de l'université de Paris I, Directeur général HEC Paris

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la spécialité Droit des affaires et fiscalité est à même de

Pratiquer le conseil et le contentieux en matière de droit des affaires (contrats, sociétés, marchés financiers)

Veiller à ce que l'entreprise et ses différentes activités soient en conformité avec les différents domaines du droit.

Maîtriser l'évolution du droit et savoir la transmettre et la mettre en oeuvre.

Aider à la rédaction des contrats et à la gestion des contentieux juridiques et fiscaux.

Défendre et protéger les intérêts de l'entreprise, de ses actionnaires ou d'autres parties prenantes.

Aider à améliorer la rentabilité de l'entreprise par des montages juridiques appropriés.

Pratiquer le conseil juridiquement aux entreprises en restructuration

Optimiser le montage d'opérations de restructurations, fusions, créations, cessions ou acquisitions en en appréciant les risques juridiques et le coût fiscal.

Conseiller les entreprises en difficultés, les aider à définir une stratégie tenant compte des réglementations nationales, européennes et internationales.

Pratiquer le conseil juridique aux entreprises en Droit fiscal

Apprécier le coût fiscal des opérations engagées par les entreprises.

Rechercher et mettre en oeuvre des formules d'optimisation des coûts fiscaux.

Pratiquer le conseil juridique aux entreprises en Droit financier

Utiliser les moyens juridiques comme leviers pour améliorer la gestion financière des entreprises.

Veiller à ce que les opérations financières envisagées soient en conformité avec les lois et règlements.

Apprécier les risques juridiques et le coût fiscal des opérations financières engagées par les entreprises.

Une excellente maîtrise de l'ensemble des domaines du droit des affaires et de la fiscalité

L'aptitude à l'identification des éléments essentiels d'un problème juridique

La rigueur du raisonnement ;

L'aptitude à rédiger et à s'exprimer de façon autonome en public ;

La maîtrise de la langue anglaise et l'ouverture sur le monde ;

La capacité d'adaptation rapide à un univers nouveau et changeant.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cabinet juridique et fiscal spécialisé

Cabinet international

Entreprises

Le détenteur du diplôme peut prétendre aux emplois suivants :

Avocat fiscaliste

Avocat international

Fiscaliste d'entreprise

Juriste

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

Réglementation d'activités :

La profession d'avocat est soumise à l'obtention du CAPA

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme est ouvert aux étudiants sortant de M1 de droit des affaires, droit privé, fiscalité, qui ont acquis des connaissances en droit des affaires et fiscalité. Il est aussi ouvert aux étudiants ayant une équivalence avec le M1. L'accès s'effectue après sélection sur dossier. Environ 600 à 700 dossiers pour une sélection de 40 dossiers.

La sélection se fait en deux phases :

- examen des dossiers et pour ceux qui passent ce premier filtre :

- un entretien individuel (cet entretien se passe en présence d'un jury composé de deux personnes. Une partie de l'entretien a lieu en anglais afin de vérifier le niveau des candidats). Il s'agit essentiellement d'un entretien de motivation.

Les étudiants du parcours HEC sont issus du M1 de droit des affaires et ont fait l'objet d'une sélection à l'entrée en M1

Le Master 2 professionnel de droit des affaires et fiscalité est divisé depuis 2000 entre deux filières unies par un important tronc commun : la filière dite « contrat, marché, société », accessible aux étudiants de toutes universités à l'entrée du M2 ; la filière dite « cessions et restructurations des entreprises » conjointe avec HEC.

Parcours "Contrat, marché, société"

Semestre 1

UE 1 Enseignements théoriques (16 ECTS)

Structures juridiques des entreprises (4 ECTS)

Droit civil des affaires (4 ECTS)

droit fiscal général (4 ECTS)

Droit pénal des affaires (4 ECTS)

UE 2 Enseignements pratiques (9 ECTS)

Droit fiscal, droit de l'entreprise (4 ECTS)

droit fiscal des affaires (5 ECTS)

UE 3

principes ingénierie financière (3 ECTS)

Comptabilité HEC (3 ECTS)

Semestre 2

UE 1 Enseignements théoriques (19 ECTS)

Droit fiscal général (4 ECTS)

Structures juridiques des entreprises (4 ECTS)

Structures juridiques et fiscales comparées (4 ECTS)

Droit civil des affaires (4 ECTS)

droit du marché (3 ECTS)

UE 2 Enseignements pratiques (6 ECTS)

Droit fiscal, droit de l'entreprise (2 ECTS)

droit de la cession d'entreprise (4 ECTS)

UE 3 (5 ECTS)

Entreprises en difficulté (3 ECTS)

Mémoire (2 ECTS)

Parcours "Cessions et restructurations des entreprises" avec HEC

Semestre 1

UE 1 Enseignements théoriques obligatoires (22 ECTS)

Structures juridiques des entreprises (4 ECTS)

Droit fiscal général (6 ECTS)

Cadre juridique des opérations commerciales internationales HEC (4 ECTS)

Fiscalité internationale HEC (4 ECTS)

Fiscalité de la transmission d'entreprises HEC (4 ECTS)

UE 2 Enseignements pratiques (8 ECTS)

Droit fiscal des affaires (4 ECTS)

Pratique du droit des affaires (4 ECTS)

Semestre 2

UE1 Enseignements théoriques (12 ECTS)

Droit fiscal général (4 ECTS)

Structures juridiques des entreprises (4 ECTS)

Structures juridiques et fiscales comparées (4 ECTS)

UE 2 Enseignements pratiques (12 ECTS)

Droit de la cession d'entreprise (2 ECTS)

Stratégie des groupes de sociétés (4 ECTS)

Business game HEC (4 ECTS)
 Gestion monétaire et financière HEC (2 ECTS)
 UE 3 (6 ECTS)
 Mémoire (2 ECTS)
 Groupe HEC
 Droit de la concurrence HEC (4 ECTS)
 Groupe Paris 1
 Comptabilité HEC (2 ECTS)
 Finance (1 ECTS)
 Comptabilité des opérations internationales HEC (1 ECTS)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Commission pédagogique composée d'enseignants et de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Commission pédagogique composée d'enseignants et de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique composée d'enseignants et de professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Commission pédagogique composée d'enseignants et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

23 août 2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 (date de création du diplôme Master en général)

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://orive.univ-paris1.fr>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris (75) [12, place du Panthéon 75005 PARIS]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Anciennement DESS Droit des affaires et fiscalité.

La convention avec HEC Paris date de 2000

Certification suivante : Mention Droit fiscal